

*Le fédéralisme selon Harper : La place du Québec dans le Canada conservateur*, sous la dir. de Julian Castro-Réa et Frédéric Boily, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, 238 p.

Francis Moreault

Volume 35, numéro 2-3, 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1037038ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1037038ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Moreault, F. (2016). Compte rendu de [*Le fédéralisme selon Harper : La place du Québec dans le Canada conservateur*, sous la dir. de Julian Castro-Réa et Frédéric Boily, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, 238 p.] *Politique et Sociétés*, 35(2-3), 306–309. <https://doi.org/10.7202/1037038ar>

nationale à cause des tendances lourdes de la dorsale européenne, surtout l'histoire d'un réseau de villes autonomes. Le modèle consociatif contemporain devient un résultat de cet échec de la construction de l'État belge à la française (p. 101). Les chapitres sept et huit présentent le cas de la Suisse, une fédération qui est considérée à tort comme un autre exemple d'une démocratie consociative. Le pays aussi fait partie de la dorsale européenne. Avec ses villes influentes, il partage la culture du fédéralisme, qui s'étend de l'Italie du Nord jusqu'aux Pays-Bas. Selon l'auteur, cette culture fédéraliste avec l'exemple de bon fonctionnement en Suisse doit aider à intégrer l'Europe beaucoup mieux que doter l'Union européenne de structures fonctionnant à la majorité (p. 133). Finalement, le chapitre neuf discute de la pertinence de la carte conceptuelle de Rokkan après l'implosion de l'Empire soviétique. Ce chapitre contient des narratifs individuels sur plusieurs pays ex-communistes dans lesquels les tendances lourdes affectent les développements politiques récents.

La force de l'analyse de Seiler est sans doute l'avancement du concept de la dorsale européenne. Elle n'est pas juste une région géographique parmi les autres, mais la souche sociale porteuse de la culture fédéraliste, une des causes et un des moteurs principaux de l'intégration européenne contemporaine. Ce changement paradigmatique est suffisant à lui seul pour recommander cet ouvrage aux européenistes et aux comparativistes. De plus, l'application de la sociologie historique est un cheminement intéressant dans le contexte de l'intégration européenne, dominée par des approches intergouvernementales et néofonctionnelles.

L'étude de Daniel-Louis Seiler comporte quelques faiblesses, dont la plus importante est le déterminisme historique qui donne plus de pouvoir explicatif aux structures et aux événements médiévaux qu'aux forces et aux décisions politiques contemporaines. Une autre faiblesse est l'impossibilité de lancer des hypothèses falsifiables dans le cadre théorique de la sociologie historique.

On peut s'attendre intuitivement à ce que les pays appartenant aux casiers différents auront des trajectoires différentes, mais quelles seront ces trajectoires? On ne peut pas le savoir avant que les tendances lourdes produisent leurs résultats. Enfin, il semble que l'auteur n'ait pas été assez attentif à la chronologie de la présentation. Ainsi, des questions théoriques justifiant le modèle de recherche se trouvent plutôt vers la fin de l'ouvrage (p. 137 et 148) et des événements d'il y a 20-25 ans sont discutés comme s'ils avaient lieu aujourd'hui (p. 158).

Malgré les faiblesses de taille relevées, *Qu'est-ce que l'Europe? Essais sur la sociologie historique de Stein Rokkan* demeure un livre intéressant pour les chercheurs et les étudiants des études européennes en raison, comme nous l'avons dit plus haut, de son avancement du concept de la dorsale européenne.

Siméon Mitropolitski  
*École d'études politiques,*  
*Université d'Ottawa*  
 smitropo@uottawa.ca

---

***Le fédéralisme selon Harper : La place du Québec dans le Canada conservateur***, sous la dir. de Julian Castro-Réa et Frédéric Boily, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, 238 p.

L'ouvrage, placé sous la direction de Julian Castro-Réa et de Frédéric Boily, constitue un examen minutieux des politiques (publiques, étrangères, identitaires, etc.) et de l'idéologie du mouvement politique conservateur qui s'est développé au Canada depuis l'ère de John Diefenbaker, mais principalement depuis la prise du pouvoir par les troupes de Stephen Harper en 2006. Divisé en trois parties et comprenant neuf chapitres, ce livre s'efforce d'explorer, en premier lieu, la politique étrangère et la politique de défense des conservateurs, puis, dans un deuxième temps, les rapports entre le Québec et le gouvernement Harper à l'égard tant de la question identitaire que du problème de la péréquation et, finalement, les politiques publiques qui touchent les domaines de

la santé et de l'immigration, sans omettre les rapports passablement houleux entre l'ancien premier ministre du Canada et la presse canadienne. En un mot, ce collectif répond à la question suivante : Quelle est la vision de Harper du fédéralisme ?

Trevor W. Harrison propose, dans le premier chapitre, une synthèse rigoureuse de l'évolution des gouvernements conservateurs qui ont largement dirigé et dominé la province de l'Alberta. Du Crédit social (1935-1971) en passant par le Parti conservateur (1971-2014), l'empreinte politique du conservatisme albertain est indéniable : tirer profit de l'exploitation du pétrole, conserver un État peu socialisé et promouvoir les initiatives individuelles. Concernant le rapport entre la province albertaine et le Québec, l'auteur souligne que ces deux entités fédérées partagent un point commun, c'est-à-dire la volonté de maintenir un Canada décentralisé et un désir farouche de préserver leur autonomie respective dans leurs champs de compétence. Néanmoins, Harrison estime que le refus de la reconnaissance de la spécificité québécoise limite les rapports entre les deux provinces canadiennes.

Dans le second chapitre, Castro-Réa examine les relations entre le Canada et les États-Unis. Il démontre, fort pertinemment, le rapprochement opéré, depuis le 11 septembre 2001, entre le gouvernement de Harper et les politiques sécuritaires de Washington. On pense ici au renforcement commun de la frontière canado-américaine, à l'implication des Forces armées canadiennes dans la guerre en Afghanistan et au contrôle accru de l'information sensible tant par les États-Unis que le Canada. Bien que les sujets de discorde entre Barack Obama et Stephen Harper soient nombreux, l'auteur tient surtout à démontrer les affinités idéologiques qui existent entre la droite albertaine et la droite américaine.

Dans quelle mesure Harper s'est-il dissocié de la tradition libérale dans le domaine des politiques étrangères et de défense du Canada ? Telle est la question centrale à laquelle Philippe Lagassé, Justin Massie et Stéphane Roussel tentent de répondre

(chap. 3). Pour ces derniers, la politique extérieure des libéraux s'inscrivait dans le courant de ce qu'ils appellent « l'internationalisme libéral ». Nonobstant la polysémie de ce terme, ils le caractérisent de la façon suivante : l'acceptation que le Canada constitue une puissance moyenne ; une contribution à édifier la paix internationale en collaboration avec les autres instances étatiques ; et la promotion des valeurs libérales (démocratie, marché libre, etc.). Aux yeux des auteurs, la politique étrangère de Harper se démarque quelque peu de celle des libéraux. Ils sont d'avis que le gouvernement conservateur insiste principalement sur « l'importance d'adopter une politique fondée sur la clarté morale » (p. 67), dans le sens où ils veulent identifier clairement les acteurs qui menacent la démocratie occidentale (l'État islamique, les mouvements terroristes, etc.) et les anihiler. Il s'ensuit que le gouvernement conservateur est peu disposé à s'appuyer sur les institutions internationales pour contrer ces menaces, car les instances de l'Organisation des Nations Unies sont, selon Harper, trop nombreuses et trop submergées par les normes administratives pour être efficaces. C'est pourquoi le premier ministre canadien préfère signer directement des accords avec les États impliqués dans la guerre contre le terrorisme. Là réside peut-être bien l'originalité de la politique étrangère de Harper, mais les auteurs préfèrent attendre l'évolution de cette politique avant de se prononcer plus fermement.

Frédéric Boily, pour sa part, examine les conséquences politiques de la transformation de l'économie canadienne chez les conservateurs (chap. 4). Soulignant un déplacement du pôle central du développement de la création de la richesse au Canada représenté par les deux provinces que sont l'Ontario et le Québec vers les provinces de l'Ouest constituées par l'Alberta et la Colombie-Britannique, il affirme que cela contribue certes à amoindrir l'aliénation de l'Ouest, mais surtout et évidemment à renforcer le poids politique du parti de Harper. Cependant, Boily n'épouse pas la thèse selon laquelle le Parti conservateur développerait des politiques publiques radicales.

Aux prises avec une population canadienne qui occupe majoritairement le centre de l'échiquier idéologique, le Parti conservateur doit donc être au diapason avec celle-ci sous peine, en se démarquant de ce centre, d'être sanctionné par le peuple canadien lors des élections législatives. Dans ce sens, il faudrait davantage creuser, selon Boily, la filiation qu'il est possible d'établir entre les conservateurs et un de leurs illustres prédécesseurs, John Diefenbaker.

Rapprochement des Américains, valorisation morale des enjeux internationaux et volonté d'accroître le poids politique et le poids économique de l'Ouest canadien, les conservateurs se sont également vantés d'avoir développé un fédéralisme d'ouverture avec les provinces et particulièrement le Québec. Cette thèse est, selon Réjean Pelletier (chap. 5), passablement exacte : de la reconnaissance de la nation québécoise en passant par le statut de province participante à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le chef conservateur s'est efforcé, au début de son premier mandat (2006-2008), de nouer des bonnes relations avec le Québec, reprenant par là un des crédos de l'ancien premier ministre conservateur Brian Mulroney. Mais ce fédéralisme ouvert aux revendications du Québec fut de courte durée. Dès les années 2009, les querelles se sont multipliées entre Québec et Ottawa : le pouvoir fédéral de dépenser, la question du sénat ou encore de la Commission canadienne des valeurs mobilières, sans omettre le cas du juge Marc Nadon, sont autant de sujets qui ont passablement envenimé les relations entre Harper et le gouvernement libéral de Jean Charest, de sorte que les ponts sont définitivement rompus entre ces derniers lorsque le chef libéral quitte la scène politique en 2012. La reprise du pouvoir au Québec par les libéraux en 2014 n'a guère bouleversé cette impasse.

André Lecours et Daniel Béland abordent, par après (chap. 6), la question de la péréquation. Malgré la réforme adoptée par les Conservateurs en 2006, ces auteurs démontrent que le programme de péréquation est resté sensiblement le même. Tout au

plus, Harper s'est-il contenté de dépolitiser quelque que cette question et il a maintenu les montants versés aux provinces.

Le texte de Catherine Côté (chap. 7) explore les relations tendues entre le gouvernement Harper et les médias. Souffrant d'un désir maladif de contrôler l'information, Harper ne pouvait que s'aliéner les organes de presse.

Dans l'avant-dernier texte de ce recueil, Chedly Belkhodja démontre de manière convaincante que le gouvernement conservateur a poursuivi et accentué la politique d'immigration du gouvernement de Jean Chrétien, à savoir la préférence accordée de plus en plus, dans le processus de sélection, aux immigrants économiques investisseurs. Ce faisant, le Canada délaisse les réfugiés et s'intéresse moins à la question des réunions familiales.

À l'égard du domaine de la santé, Leary Gagné affirme (chap. 9) que les relations entre Ottawa et les autres provinces sont relativement harmonieuses, car cet enjeu ne semble guère intéresser le gouvernement Harper. Après avoir démontré un certain intérêt pour cette question au cours des premières années de son mandat (2006-2007), le chef conservateur n'a voulu que prolonger le programme, adopté par les libéraux en 2004, de transfert canadien en matière de santé (TCS).

Finalement, il revient à Frédéric Boily, codirecteur de l'ouvrage, d'établir un bilan des relations entre le Québec et Harper. À ses yeux, si l'électorat québécois reste réfractaire à la troupe du chef des conservateurs, c'est peut-être moins dû à Harper lui-même qu'à une tradition politique peu encline à séduire la population québécoise.

Bien que le sous-titre de l'ouvrage mentionne qu'il s'agit d'examiner « la place du Québec dans le Canada conservateur », l'ouvrage de Julian Castro-Réa et Frédéric Boily porte, à l'exception notoire du texte de la conclusion, davantage et de loin sur une analyse du fédéralisme de Harper et bien peu sur les relations entre le Québec et ce dernier. Cela dit, *Le fédéralisme selon Harper* a le mérite d'offrir, sous plusieurs aspects, un examen rigoureux de la droite

canadienne. Maintenant que le gouvernement de Stephen Harper est défait, il ne s'agit pas tant de savoir comment le Parti conservateur va évoluer au cours des prochaines années, mais quel bilan peut-on tirer de l'ensemble des actions de l'ancien premier ministre canadien (2006-2015) ?

Francis Moreault

*Département de science politique,  
Université de Montréal  
f.moreault@umontreal.ca*

---

**Guy Rocher. *Le savant et le politique*, sous la dir. de Violaine Lemay et Karim Benyekhlef, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2014, 246 p.**

L'ouvrage *Guy Rocher. Le savant et le politique*, dirigé par Violaine Lemay et Karim Benyekhlef, se veut avant tout un hommage à ce grand chercheur et penseur québécois. Les initiateurs du projet désiraient, pour souligner la retraite professionnelle de Rocher, saluer son apport tant au monde universitaire qu'à la société québécoise telle qu'elle s'est mise en place au tournant de la Révolution tranquille. Collègues, amis, étudiants d'aujourd'hui et d'hier témoignent, au travers de textes souvent personnels, de la grandeur de l'homme et de son rôle dans la construction du Québec moderne.

D'aucuns pourraient être surpris du manque de modestie du titre de l'ouvrage. Toutefois, à sa lecture, on comprend que le clin d'œil amical au classique de Max Weber est justifié, et ce, d'autant plus que l'œuvre de Rocher s'inscrit dans la foulée de celle du sociologue allemand. Le livre comporte deux sections principales qui font écho au parcours professionnel de Rocher. Les cinq textes de la partie « Le savant » dressent le portrait du sociologue, chercheur au Centre de recherche en droit public (CRDP) dès 1979. Les cinq écrits qui composent la seconde partie, « Le politique », s'attardent à l'expérience de Rocher dans l'Administration et à son rôle dans l'élaboration de politiques publiques fondatrices qui contribuent, depuis la Révolution tranquille, à faire du Québec une société distincte.

Enfin, une brève troisième partie, « L'homme », laisse la parole à Rocher et révèle un sympathique album-photo. Cependant, la qualité moyenne de l'impression ne leur rend pas justice, non plus qu'aux dix œuvres graphiques créées spécialement pour le volume-hommage par l'artiste Maya Pankalla. On trouvera leurs contrastes rehaussés dans la version numérique de l'ouvrage, par ailleurs disponible gratuitement sur le site des Presses de l'Université de Montréal.

Il est délicat de critiquer un ouvrage qui se présente comme un recueil de témoignages de ceux et celles qui ont côtoyé Rocher, qui ont appris de lui et qui s'en sont inspirés. Ainsi, parmi les chapitres de la section « Le savant », deux sont plus personnels. Dans un texte en anglais, Roderick A. Macdonald (chap. 2) commente l'influence qu'a eue Guy Rocher sur sa propre carrière. Andrée Lajoie (chap. 4) évoque quant à elle l'arrivée du sociologue au CRDP.

Les autres écrits dressent un portrait plus éclairant du chercheur et de son œuvre. Dans le texte le plus substantiel du recueil, Michel Coutu (chap. 1) propose une analyse de la pensée de Rocher à travers ses influences scientifiques. Si les travaux de Talcott Parsons marquèrent très fortement la pensée de l'auteur des trois tomes d'*Introduction à la sociologie générale*, ceux de Weber influencèrent sans conteste le sociologue du droit. C'est principalement à cette dernière facette que s'attarde Coutu. Ainsi, il examine les concepts clés qui constituent à ses yeux l'apport fondamental de Rocher à la sociologie du droit, tout en situant ce dernier par rapport aux principaux auteurs de ce champ disciplinaire. Les concepts de pouvoir, d'ordre juridique, d'internormativité, d'effectivité et de légitimation sont présentés de manière brève et efficace. L'auteur étaye sa position en recourant abondamment aux travaux de Rocher.

L'originale proposition de Pierre Noreau (chap. 3), légèrement détachée de l'œuvre de Rocher, n'en est pas moins un hommage à son approche intellectuelle. L'auteur fait état de la relation complexe entre les modes de pensée du sociologue, du juriste et du philosophe moral à travers un « trialogue »